

— Or puisqu'il y a une rupture de fait, nombre d'esprits se sont demandés si l'on ne pouvait pas dissiper les équivoques, et par conséquent faciliter une réunion qui serait tout à l'avantage de l'Eglise grecque. Ces tentatives datent de loin. Pie IX envoya en Russie le moine bénédictin, Dom Pitra, précisément pour étudier les livres et la législation canonique russe et en faire jaillir les principes sur lesquels on pourrait s'appuyer pour un rapprochement. Les résultats auxquels arriva le moine, devenu plus tard cardinal, sont consignés dans un magnifique ouvrage en deux volumes *Juris ecclesiastici graecorum historia ac monumenta*. Le cardinal y montrait comment le droit byzantin était dans les premiers siècles de la rupture d'accord avec celui de l'Eglise latine, et d'où provenaient les divergences qu'il présente aujourd'hui et qui remontent à l'époque de Pierre le Grand. Toujours dans le même but, Pie IX confia au cardinal Pitra la correction et la réimpression des livres liturgiques de l'Eglise grecque, afin qu'on pût désormais leur appliquer l'adage *Lex orandi, lex credendi*. Enfin, il convoqua les orientaux au Concile du Vatican et leur envoya l'encyclique traduite en grec.

— Léon XIII entraînait complètement dans les vues de son saint prédécesseur et voulait hâter la réunion de ces deux Eglises. Au lieu cependant d'attaquer la position de face, il préféra la tourner. Il se rendait compte que ce n'est pas à coups d'encycliques qu'il pourrait déterminer chez les Orientaux un mouvement de retour à l'unité, il préféra agir d'une double manière. D'abord il donnerait confiance aux Orientaux en leur montrant comment l'Eglise romaine traitait les autres rites catholiques et tenait en honneur leurs patriarches, métropolitains et évêques (Encyclique *Orientalicum dignitas Ecclesiarum*). Puis, comme un de ses prélats, Mgr Marini, montrait beaucoup de goût pour les études orientales, il le dirigea dans ce sens, lui procura les livres nécessaires, et ce prélat fit paraître *Il Bessarione*, organe qui, dans la pensée pontificale, devait écarter les défiances, dissiper les préjugés, montrer l'action de l'Eglise catholique sur l'Eglise orientale et

refuter
ont un
les mèn
vent to
s'abstie
revue,
XIII d
avaient
Enfin
Léonien

— Le
l'abbé
grini, a
ro d'un
procher
l'Eglise
doxe ép
que qu
leur Eg
latin (c
tous les
l'Eglise
rable p
mais ra
nourris
que sa
invites
soit, cet
grecs, s
moins p
à ses ye

— Co
cette qu
tentaier
de cette